le monde de la technologie

Revue des ingénieurs et des techniciens supérieurs E.N.P - B.T.S. D.U.T.

fipes
Formation professionnelle
innovations et experimentations

Des initiatives pour encourager l'innovation et la coopération technologique

Publication trimestrielle éditée par France Intec. Union Confédérale d'ingénieurs et techniciens association reconnue d'utilité publique par décret du 4 février 1922.
Prix de vente au numéro **5** € - Abonnement 1 an : **20** € - Abonnement étranger : **40** €. N° de commission paritaire des publications : 0717 G 81707 - ISSN 1620-865X

n° 173

MARS 2016

france intec

Le mot du Président

La France est engluée dans un marasme économique dont les causes sont nombreuses, mais dont l'une des principales est la désindustrialisation de notre pays qui s'est accélérée depuis une vingtaine d'années. Pourquoi notre commerce extérieur qui était encore florissant à l'aube du XXIe siècle, se retrouve-t-il dépassé par nos concurrents y compris Européens ? Parmi les causes, les experts en économie s'accordent pour dire que les produits que nous fabriquons ne sont pas assez « haut de gamme » pour justifier nos prix conditionnés par notre modèle social. Il semble donc impératif d'agir en urgence pour se remettre au bon niveau de la compétition Internationale, c'est-à-dire de faire évoluer nos produits et pour cela porter l'effort sur l'innovation. Le tournant commence à s'opérer dans les esprits et l'Éducation Nationale a souhaité faire de la coopération Technologique et de l'innovation des objectifs majeurs dans la relation Ecole/Entreprise. Madame Ménagé, IA-IPR honoraire, Présidente de l'association FIPES* et par ailleurs membre de l'AFDET à bien voulu nous exposer les principales actions entreprises dans ces domaines.

A l'initiative de J. FLOQUET et du Groupe Bourbonnais nous avons tenu notre 121e Assemblée Générale Ordinaire à Montluçon dans les locaux de l'IUT de L'ALLIER. Nous y avons été accueilli fort courtoisement par sa directrice Madame CHARASSE qui est très impliquée dans les actions du Groupe Bourbonnais de France Intec. En ce qui me concerne, c'était avant tout l'occasion de saluer le travail accompli par cette équipe pour la promotion de l'Enseignement technique auprès des jeunes. Vous trouverez le compte-rendu complet de cette assemblée à l'intérieur de la présente revue. Comme chaque année l'Assemblée Générale est le moment choisi pour distinguer les camarades qui se sont mis en lumière pour leur fidélité, ou pour leur engagement actuel ou passé au service de l'association. Vous trouverez la liste de ces récipiendaires et les distinctions reçues dans un prochain article de notre revue.

Ce rassemblement s'est terminé par un cocktail offert par France Intec et un repas amical servi au restaurant de l'IUT.

Cette journée tout à fait agréable s'est conclue par l'évocation de notre prochain rendez-vous de juin en pays Jura/Léman ou se tiendront nos 17e Journées de l'Amitié dont le succès est déjà assuré par l'importance de la participation.

Bien cordialement,

Jean-Pierre COINTAULT, Président National

**FIPES - Association formation professionnelle, innovation, expérimentation - est très mobilisée sur des actions de valorisation et de développement de la formation professionnelle des jeunes, elle développe également une action pédagogique appelée « coopération technologique avec l'entreprise » qui s'adresse aux jeunes en baccalauréat professionnel, BTS ou DUT et licences professionnelles et leurs enseignants en les invitant à répondre aux problèmes technologiques que peuvent rencontrer des TPE ou PME et ainsi apprendre à proposer des solutions technologiques voir même des transferts technologiques ou des innovations.*

OFFRES D'EMPLOI

ENFIN, CONSULTEZ NOS OFFRES EN LIGNE SUR www.france-intec.asso.fr

sommaire du N° 173

1 **INNOVATION ET COOPÉRATION TECHNOLOGIQUE -** Jacqueline MÉNAGÉ

8 **COMPTE-RENDU DE LA 121e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE à Montluçon**

10 **COUTELLIA DANS LES STARTING BLOCK -** Cyrille DARRIGADE - Attaché de presse

11 **RUBRIQUE NOUVEAUX LIVRES - Les Dossiers d'Alternatives Economiques Hors-série -** George Asseraf, Directeur de l'Onisep, Bernard Capron, Président d'Agefa PME et Philippe Frémeaux, éditorialiste à Alternatives Economiques
L'histoire de l'enseignement technique - Stéphane Lembré

11 **VIE DES RÉGIONS -France Intec Thiers : Rencontres avec les entreprises**

12 **VIE DES RÉGIONS - Montluçon, la confrérie de Saint Eloi**

III Nécrologie
Liste des donateurs 2015
Bulletin d'adhésion et ou d'abonnement à la revue "Le Monde de la Technologie".

Publication trimestrielle éditée par France Intec. Union Confédérale d'ingénieurs et techniciens association reconnue d'utilité publique par décret du 4 février 1922.

DIRECTION

Président Fondateur : Alain SAUSSE
Directeur de la publication : Jean-Pierre COINTAULT
Rédacteur en chef : Alain BONHOMME
Adjointe : Michèle RICHARD
Administration, publicité :
106, av. Félix-Faure - 75015 Paris
Tél : 01 45 54 54 54 - Fax : 01 45 54 31 63
site : www.france-intec.asso.fr
e.mail : info@france-intec.asso.fr
Conception et Impression :
Imprimerie Centrale
Z.I. rue Jacques Brel - BP 53 - 45502 GIEN
Dépôt légal 1er trimestre 2016
Prix de vente au numéro : **5** €
Abonnement 1 an : **20** €
Abonnement étranger : **40** €
N° de commission paritaire : 0717 G 81707
ISSN 1620-865X

Innovation et coopération technologique

Jacqueline MÉNAGÉ
Inspectrice d'Académie - Inspectrice Pédagogique Régionale Honoraire, Présidente de FIPES

France Intec soutient le concours « deviens reporter des métiers industriels et gagne une caméra » organisé en Essonne par l'Association Formation Professionnelle Innovations et Expérimentations FIPES. Ce concours a pour objectif de sensibiliser les jeunes collégiens, lycéens et étudiants aux métiers du secteur de l'industrie. Il leur propose de s'investir dans la réalisation d'un court métrage ou d'un reportage photos auprès des salariés et des chefs d'entreprises du secteur industriel. Il est organisé en partenariat avec la Directions des Services Départementaux de l'éducation nationale, la CGPME d'Ile de France, la CCI de l'Essonne, le Groupement des Industries Métallurgiques de la région Parisienne, la fondation des Arts et Métiers, le Rotary club d'Evry, le Groupement des CET 91 et France Intec. Pour tout savoir sur ce concours http://fipes.fr/concours-reporter-industrie.

Cet article présente dans la première partie l'importance de l'innovation et du transfert technologique pour que les entreprises demeurent compétitives et quelques données générales permettant de situer la France en matière d'innovation. La deuxième partie est consacrée à la coopération technologique : son concept et ses intérêts pour la formation et pour l'entreprise, quelques exemples de réalisations et une présentation des PFT labellisées par le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Former les jeunes en formation professionnelle et technologique à l'innovation et au transfert technologique grâce aux coopérations technologiques : une impérative nécessité pour leur qualification et insertion professionnelles et pour la compétitivité des entreprises.

Face à une concurrence accrue et mondialisée, la compétitivité, voire la survie des entreprises passe par leur aptitude à proposer des produits et des services innovants offrant un réel avantage concurrentiel. Tous les rapports nationaux et européens partent de ce constat pour proposer des mesures incitatives pour développer la pratique de l'innovation et du transfert technologique dans toutes les entreprises :

- Pacte pour la compétitivité de l'Industrie Française de Louis Gallois.
- Un principe et sept ambitions pour l'innovation, rapport réalisé par la commission « innovation 2030 » présidée par Anne Lauvergeon.
- L'innovation, un enjeu majeur pour la France de Pierre Tambourin et Jean-Luc Beylat.
- Rapports de la commission européenne et de l'OCDE.

Tous ces rapports démontrent le lien entre compétitivité des entreprises et innovation. C'est le passage obligé pour dynamiser l'économie et donc l'emploi.

> Comment se situe la France en matière d'innovation ?

Le tableau de bord 2015 de l'Union de l'innovation dresse un état des lieux comparatif des performances des Etats membres de l'Union européenne en matière de recherche et d'innovation. Etabli à partir de l'enquête communautaire sur l'innovation qui est effectuée tous les deux ans et pilotée par l'INSEE pour la France auprès d'un échantillon de 22 à 29.000 entreprises de plus de 10 salariés.

Le tableau de bord de l'innovation est un outil qui permet d'évaluer les forces et les faiblesses des systèmes de recherche et d'innovation, déterminant la concentration des efforts à fournir pour améliorer la situation.

Tous les Etats membres de l'Union sont représentés, mais également d'autres pays comme la Serbie, l'ancienne république yougoslave de Macédoine, la Turquie, l'Islande, la Norvège et la Suisse. Le tableau de bord 2015 révèle que le niveau global de l'innovation dans l'U.E. est resté stable. Les États membres sont classés dans quatre groupes de performance sur la base de la moyenne de leurs scores en matière d'innovation :

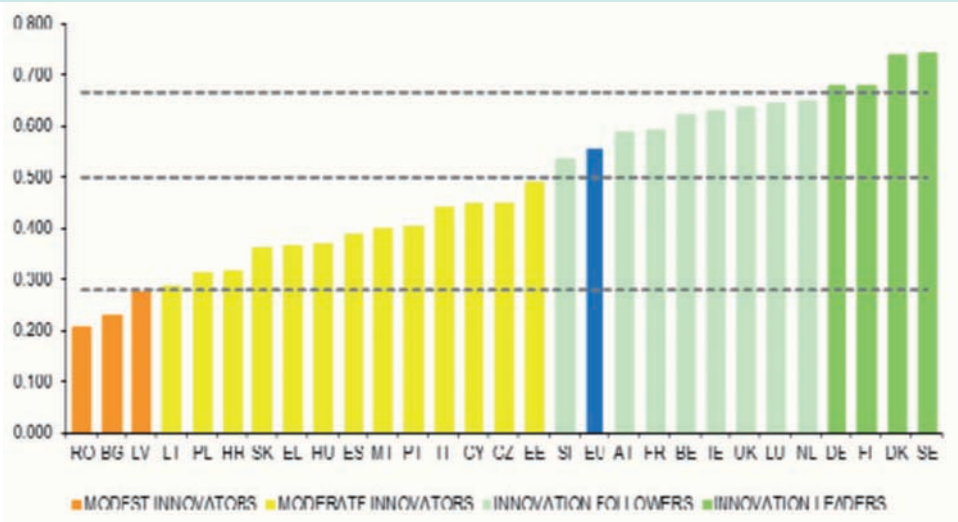

- Les « champions de l'innovation » : l'Allemagne, le Danemark, la Finlande et la Suède, dont les résultats en matière d'innovation sont nettement supérieurs à la moyenne de l'UE.
- Les « suiveurs de l'innovation » : l'Autriche, la Belgique, la France, l'Irlande, le Luxembourg, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et la Slovénie ; leurs résultats sont supérieurs à la moyenne de l'Union Européenne ou proches de celle-ci.
- Les « innovateurs modérés » : l'Estonie, la Croatie, Chypre, l'Espagne, la Grèce, la Hongrie, l'Italie, la Lituanie, Malte, la Pologne, le Portugal, la République tchèque et la Slovaquie affichent des résultats inférieurs à la moyenne de l'Union européenne.
- Les « innovateurs modestes » : la Bulgarie, la Lettonie et la Roumanie affichent des résultats en matière d'innovation nettement inférieurs à la moyenne.

l'U.E. est toujours devancée par les Etats-Unis, le Japon et la Corée du Sud.

La France est un **suiveur d'innovation :** sa performance d'innovation a augmenté entre 2007 et 2014.
Le niveau de ses performances par rapport à l'U.E. a atteint un sommet de 8% au-dessus de la moyenne en 2012, mais elle est tombée à 6% au-dessus de la moyenne de l'Union en 2014.

> Sur quel concept d'innovation reposent ces statistiques ?

Le manuel d'OSLO est la principale source internationale des principes directeurs en matière de collecte et d'utilisation des informations sur les activités d'innovation utilisées dans l'enquête communautaire. Dans sa troisième édition de 2005, il donne la définition suivante de l'innovation :

« Loin d'être limité aux laboratoires de recherche, le champ de l'innovation englobe l'ensemble des utilisateurs, des fournisseurs et des consommateurs - que ce soit dans les administrations publiques, les entreprises ou les organismes à but non lucratif - et elle transcende les frontières entre pays, secteurs et institutions ».

Il propose quatre types d'innovations :

L'innovation produit	L'introduction d'un bien ou d'un service nouveau. Cette définition inclut les améliorations sensibles des spécifications techniques, des composants et des matières, du logiciel intégré, de la convivialité ou autres caractéristiques fonctionnelles. Cette performance se mesure par des caractéristiques technologiques ou des utilisations prévues présentant des différences significatives par rapport à l'existant.
L'innovation procédé	La mise en œuvre d'une méthode de production ou de distribution nouvelle ou sensiblement améliorée. Cette notion implique des changements significatifs dans les techniques, le matériel et/ou le logiciel. « on entend la mise au point/adoption de méthodes de production ou de distribution nouvelles ou notablement améliorées ».
L'innovation de commercialisation	La mise en œuvre d'une nouvelle méthode de commercialisation impliquant des changements significatifs de la conception ou du conditionnement, du placement, de la promotion ou de la tarification d'un produit.
L'innovation d'organisation	La mise en œuvre d'une nouvelle méthode organisationnelle dans les pratiques, l'organisation du lieu de travail ou les relations extérieures de la firme. Une innovation organisationnelle sera considérée comme une innovation de procédé si elle améliore suffisamment les performances de l'entreprise du point de vue, par exemple, de sa productivité ou de ses résultats commerciaux. C'est le cas de l'adoption d'un système de production en flux tendus, de la chaîne de montage permettant d'assembler plusieurs modèles d'un même produit.

> Sous quelles formes et selon quelles démarches se conduit l'innovation dans les entreprises ?

L'innovation exogène	C'est un acte exogène partant des découvertes scientifiques produites par les laboratoires de recherche. Il passe par une phase applicative au sein des entreprises (souvent les plus grandes) pour être mise sur le marché par la suite.
L'innovation endogène	L'innovation dépend du comportement, des initiatives et du développement des compétences du personnel de l'entreprise. L'innovation est alors une activité à rendement croissant qui augmente le stock de connaissances et compétences de l'entreprise. Ce stock de connaissances et compétences peut «déborder» et peut diffuser pour être bénéfique à tous, au lieu de se limiter à l'entreprise innovante. Les organisations professionnelles peuvent alors avoir un rôle de mutualisation et de diffuseur.
L'innovation continue	C'est celle qui fait progresser un produit, un service, une organisation.
L'innovation de rupture	C'est la création d'un nouveau produit, service, organisation.

> En France, quelles sont les structures qui accompagnent et soutiennent les entreprises dans une démarche d'innovation ?

Actuellement, de nombreuses structures se sont créées pour accompagner les entreprises dans cette démarche. On parle même de « mille-feuilles » tant elles sont nombreuses : laboratoires de recherche, centres techniques, sociétés d'accélération de transfert technologique, pôles de compétitivité, clusters, plates - formes technologiques, campus des métiers et des qualifications… des dispositifs d'aides sont mis en place par la Banque publique d'Investissement, dispositif du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE)…

Soutiens publics à l'innovation en France (en millions d'euros)

Source : enquête OCDE des politiques d'innovations 2014

Source de financement	Type d'instrument	Engagement 2010	Variation % 2010/2007
CIR	Crédit d'impôt en faveur de la recherche	4500	+ 350
JEI (Jeune Entreprise Innovante)	JEI universitaires et autres	157	+ 46
Autres dépenses fiscales		54	+ 13
ANR (Agence Nationale de la Recherche)	Subvention vers les entreprises	62	-32
OSEO	Concours création d'entreprises innovantes, aides à la filière aéronautique, Aides à l'Innovation (AI), Innovation Stratégique Industrielle (ISI), programmes mobilisateurs pour l'innovation industrielle	488	-24
Fond de Compétitivité des Entreprises (FCE)	FUI (projets RD + plateformes), clusters EUREKA, Nano 2008 et 2012, appels à projets thématiques	312	-28
DGAC (Direction Générale de l'Aviation Civile)	Aides à la recherche amont aéronautique, aides directes aux équipementiers, aides aux grands programmes avions, hélicoptères et moteurs d'aéronefs	271	-4
ADEME (Agence pour le Développement et de la Maîtrise de l'Energie)	Fonds démonstrateurs de recherche, autres aides en faveur de la recherche	82	+ 550
Autres crédits d'état	Bourses Convention Industrielle de Formation par la REcherche (CIFRE), crédits incitatifs du Ministère de l'Ecologie, du développement durable, des Transports et du Logement, crédits du conseil stratégique des industries de santé	71	+20
Total		**5997**	**+142**

Dans ce contexte, FIPES avec le soutien de ses partenaires développe et valorise une pratique pédagogique et un accompagnement des TPE et PME pour innover : la coopération technologique. En effet, les grandes entreprises n'ont pas de difficultés majeures à développer dans leur service de recherche développement l'innovation et le transfert technologique et solliciter tous ces dispositifs.

Par contre, le contexte de l'activité des PME et TPE est très différent : elles le souhaitent (60% des innovations européennes sont réalisées par les TPE et PME) et le recherchent vivement mais ont **besoin d'un lien médiateur, accompagnateur, facilitateur** compte tenu de leur organisation et des activités intenses et polyvalentes centrées sur leur marché économique.

Le temps à consacrer à la veille sur l'innovation, sur l'élaboration d'un projet, à la constitution d'une équipe pour conduire le projet ainsi que sur les démarches financières et administratives est parfois très important et doit s'intégrer à l'activité de l'entreprise. **Les établissements de formation professionnelle - lycées, IUT, CFA et écoles d'ingénieurs peuvent jouer ce rôle en proposant aux PME une coopération technologique pour les accompagner sur leurs projets de transfert technologiques et/ou d'innovation.**

C'est une action gagnant/gagnant, les jeunes sont confrontés à la recherche de solutions technologiques, la PME se trouve accompagnée dans les étapes de réalisation de son projet.

De quoi parle-t-on quand on aborde la notion de coopération technologique ?

La coopération technologique est fondée sur la proposition de définition de l'innovation du manuel d'Oslo qui la décrit comme « la mise en œuvre d'un produit (bien ou service) ou d'un procédé nouveau ou sensiblement amélioré, d'une nouvelle méthode de commercialisation ou d'une nouvelle méthode organisationnelle dans les pratiques de l'entreprise ».

Cette définition large englobe non seulement l'innovation et le transfert technologique dans le domaine de la production mais aussi dans celui du secteur tertiaire et des services : amélioration de processus de production, intégration de nouvelles technologies, plate-forme de communication, développement du e-business, amélioration de l'organisation du travail, démarche commerciale sont autant d'exemples d'innovation et de transfert technologique.

Innover, cela s'apprend !

Innover en entreprise, c'est avoir des salariés formés à cette compétence afin de les engager dans ce processus.

Les responsables d'entreprise soulignent régulièrement l'importance de trouver chez les jeunes diplômés un vrai potentiel de créativité. Ils observent que souvent les formations « formatent » le système de réflexion des jeunes laissant peu de place à une créativité débouchant sur l'innovation. Or ces capacités sont sollicitées par les entreprises pour leur pérennité et leur compétitivité.

De plus, cette capacité à créer, pour qu'elle se développe, mérite une attention particulière de la part des équipes pédagogiques. Innover c'est mobiliser les intelligences, développer l'intuition, la curiosité, pratiquer des techniques de résolution de problèmes,

Autant de capacités essentielles dans les collaborations de transferts technologiques qui permettent aux établissements de lier leur activité d'enseignement à des situations professionnelles réelles et de conduire de véritables réalisations avec le milieu économique.

C'est pourquoi la coopération technologique est un savoir-faire et une démarche à développer tout au long de l'enseignement technologique et professionnel pour favoriser les activités de transfert et donner aux jeunes le goût à l'innovation.

INNOVER POUR COOPERER est au cœur de LA RELATION ECOLE/ENTREPRISE

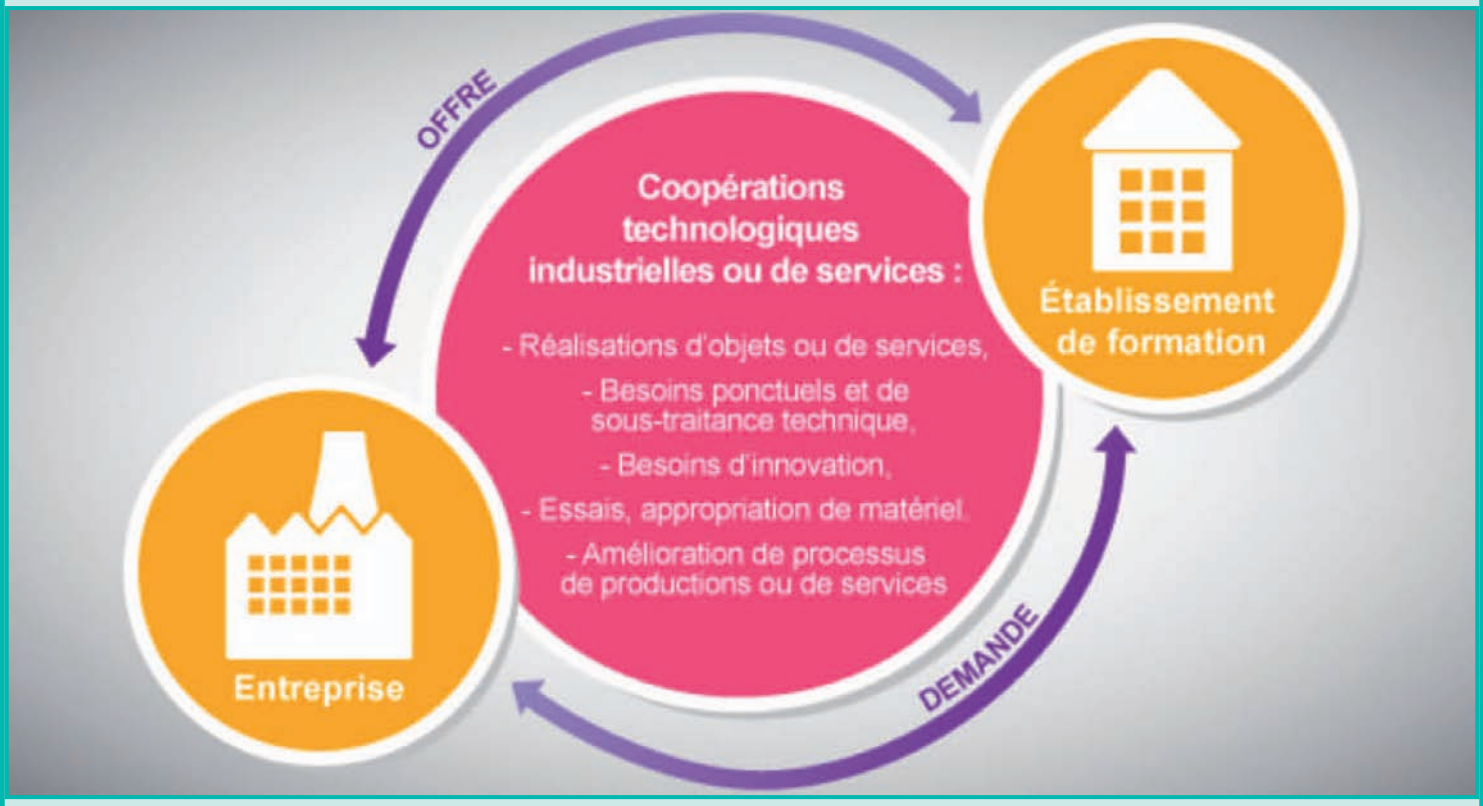

● Sur le plan pédagogique

> Une nouvelle dynamique de la relation école/entreprise

Réaliser des coopérations technologiques avec l'entreprise c'est coopérer avec elle pour dynamiser les relations école/entreprise :

- Découverte de leurs systèmes respectifs, sensibilisation des enseignants et des élèves à l'entreprise, aux métiers et aux filières, développement de l'esprit d'équipe et entrepreneurial…
- Réaliser des actions en commun et apporter des solutions à des problèmes concrets d'une entreprise, afin de tisser des liens privilégiés et ainsi se faire reconnaître comme partenaire au sein du réseau des structures d'appui de l'innovation et du transfert de technologie.

> Un développement des capacités d'innovation des élèves, étudiants ou apprentis

C'est l'occasion pour les jeunes en formation :

- De développer toutes leurs compétences, professionnelles et relationnelles, dans des situations pédagogiques qui donnent sens à leur formation.
- D'appréhender la vie de l'entreprise afin d'affiner leur projet professionnel de formation et d'insertion.
- De comprendre les enjeux économique, social et culturel du développement d'un territoire.
- De développer l'esprit d'innovation et d'entrepreneuriat.

> Des enseignants au fait des dernières technologies et des besoins en compétences de l'entreprise

Pour l'enseignant, répondre à la demande des entreprises c'est :

- Une source d'innovation pédagogique : proposer des situations réelles, des thèmes de projet pluridisciplinaires à caractère professionnel…
- une valorisation de leur savoir théorique afin d'accompagner le développement des entreprises et de participer aux réflexions et actions relatives au développement du tissu économique et social du territoire.
- C'est un réel réinvestissement dans des pratiques d'enseignement au bénéfice des jeunes en formation (élèves, étudiants, apprentis) : mise à jour permanente des connaissances et des techniques, amélioration de la communication professionnelle, meilleure connaissance du territoire économique local, approfondissement des compétences dans l'analyse des besoins des entreprises et de la relation formation/emploi.

Sur le plan économique

Sur le plan économique, les entreprises notamment les petites et moyennes sont confrontées à une diversité de situations d'innovation : celles-ci peuvent s'imposer sans trop de difficultés lorsqu'elles sont incorporées dans les biens ou services achetés, mais parfois,elles peuvent être sources de conflits lorsqu'elles constituent un cap incontournable dans la modernisation de leur production ou de leur produit pour demeurer concurrentielle.

Si l'innovation se met généralement au point dans les entreprises, elle s'acquiert auprès de services ad hoc. Il apparaît que les lycées d'enseignement général et technologique, les lycées professionnels, les centres de formation d'apprentis, les instituts universitaires de technologie, les écoles d'ingénieurs grâce à leur potentiel en matériel performant et en ressources humaines, sont véritablement en mesure de jouer un rôle d'appui technologique aux entreprises et de contribuer ainsi à leur développement.

C'est aussi pour l'entreprise :

- L'occasion de mieux connaître les formations dispensées dans les établissements.
- D'accueillir des jeunes en stage ou en apprentissage et éventuellement de repérer ses futurs collaborateurs.
- De participer à la formation des jeunes.
- D'insérer son activité dans une démarche citoyenne.
- De contribuer au développement local.

Sur le plan du territoire : une synergie avec tous les acteurs de l'innovation et du transfert technologique

Les coopérations technologiques constituent des atouts certains pour le développement économique local et régional :

- L'étroit maillage des établissements de formation professionnelle initiale sur l'ensemble du territoire correspond souvent à celui des TPE et des PME.
- Une culture professionnelle spécifique proche de l'environnement économique.
- Une offre technologique complémentaire à celle proposée par d'autres instances (Centres techniques, IUT, universités, cabinets d'études et de recherche privés, etc…).

Voici un exemple de coopération technologique réalisée au sein de l'une des plates - formes technologiques labellisées :

La Plateforme ID Pro en région Rhône-Alpes :

La PFT ID Pro implantée au sein du Lycée Louis Aragon de GIVORS, labellisée par le MESR, propose une offre de transfert de technologie et formation autour du développement rapide de produits pluri-technologiques. Elle regroupe, la cité scolaire Aragon Picasso de Givors, L'INSA de Lyon et l''Ecole d'Art et de Design de Saint Etienne (ESADSE).La PFT ID Pro est une structure de pointe pour promouvoir l'innovation et le transfert de technologie dans le domaine du développement rapide de produits industriels pluri technologiques de petit volume par ingénierie simultanée. Depuis l'idée, le concept, le produit prend naissance en prenant en compte simultanément l'ensemble des contraintes, et en optimisant les dépendances entre les phases Design, Conception, Prototypage et Industrialisation.

ID Pro est soutenue dans le cadre du "projet développement rapide optimisé" par la région Rhône-Alpes, FEDER, et le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. **Contact : pftidpro@free.fr**

Où pratique t-on la coopération technologique ?

Tout établissement de formation professionnelle et technologique peut mettre en place des coopérations technologiques. Elles sont particulièrement développées au sein des plates-formes technologiques en France. Actuellement, plus de 100 PFT dont 45 labellisées existent sur notre territoire soit 220 établissements, 110 partenaires territoriaux, 35 laboratoires de recherche.

Elles sont sur des thématiques variées correspondant souvent aux filières stratégiques à développer et réunissent un réseau d'établissements adossés obligatoirement à un laboratoire de recherche.

Liste des PFT labellisées et localisation consultable sur : **www.pft-innovalo.fr**

Conclusion :

Notre association FIPES accompagne, développe et valorise cette pratique qui est une réelle dynamique de la relation Ecole/Entreprise. Elle permet aux PME et TPE de trouver un lieu où ses problèmes technologiques sont étudiées, ses projets d'innovation analysés et ce par des enseignants experts et des jeunes en formation : entreprises, jeunes et établissements de formation travaillent Ensemble. Ils apprennent à se connaître et à s'apprécier et se faire confiance. Souhaitons que nous soyons nombreux à soutenir de telles initiatives pour que nos entreprises soient compétitives et que nos jeunes y participent pendant leur formation puis tout au long de leur vie professionnelle.

Jacqueline Ménagé, IA IPR Honoraire, Présidente de FIPES.

Nous souhaitions apporter un éclairage complémentaire à l'article de Jacqueline Ménagé en présentant une coopération technologique entre un établissement qui forme des Techniciens Supérieurs dans une spécialité très prisée, le BTS CRSA (Conception et Réalisation de Systèmes Automatiques) et un institut de recherche agronomique.

La rédaction du MDT s'est rendue dans l'établissement, le Lycée Pré de Cordy à Sarlat (24) pour rencontrer les partenaires au cours d'une revue de projet. Philippe MESTUROUX le directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques, l'équipe pédagogique composée de Paul MAGNE, Thierry CABIANCA, Dominique DAULIAC et Serge KOLESNIKOF ainsi que Dorian PIN Technicien au pôle matériels et méthodes de la société ARVALIS basée dans l'Essonne (91) ont bien voulu répondre à nos questions. Enfin, Jérémy LEYRICH étudiant impliqué dans le projet nous a livré son sentiment sur l'expérience qu'il vit au cours de sa dernière année d'études,

MDT : Dorian PIN, pouvez vous nous présenter ARVALIS et nous expliquer pourquoi vous êtes venu ici à Sarlat chercher des compétences pour votre projet, si loin de vos bases en Essonne ?

Dorian PIN : *ARVALIS est un institut de recherche appliquée qui emploie 400 collaborateurs dont 168 ingénieurs et 200 techniciens de niveau Bac+2 en formation agricole. Nous évaluons en toute indépendance les semences pour les cultures céréalières, les céréales, le lin, le maïs, le sorgho, le tabac, les pommes de terre et les fourrages. Nous mettons à disposition des agriculteurs des outils de pilotage de la fertilisation des cultures comme par exemple le réseau FARMSTAR® qui permet l'analyse d'image satellite pour optimiser les rendements tout en préservant les ressources. En interne, nous imaginons de nombreux outils utilisés par nos équipes de terrain pour évaluer les cultures sur des parcelles test. Pour créer un modèle de pulvérisateur, je recherchais des compétences élevées en CAO et en automatismes utilisant du matériel en open-source. Le Lycée de Sarlat et sa section BTS CRSA* sont réputés pour leur sérieux et leur adaptabilité à toutes les problématiques des projets industriels. Je leur ai présenté mon idée et très rapidement l'équipe pédagogique a été séduite par ce sujet qui sort du champ de l'industrie traditionnelle. J'ai trouvé les compétences pluridisciplinaires dont j'avais besoin dans l'équipe pédagogique et apprécié l'intérêt que les étudiants ont manifesté pour l'étude d'une machine innovante dans son esprit.*

MDT : Philippe MESTUROUX, vous êtes le "directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques " du lycée Pré de Cordy, quels enjeux voyez-vous pour l'établissement dans cette collaboration avec ARVALIS ?

Philippe MESTUROUX : *Nous avons là un vrai problème industriel à traiter qui plonge nos étudiants dans la situation type où ils seront confrontés demain au quotidien dans leur futur emploi. A l'évidence, les relations concrètes nouées avec une entreprise cliente sont formatrices à plusieurs titres, notamment l'aspect savoir être dans les relations humaines et le transfert de technologie.*

MDT : Paul MAGNE, vous êtes le professeur d'automatismes de ces étudiants de seconde année en BTS CRSA, comment avez-vous abordé cette étude confiée par la société ARVALIS ?

Paul MAGNE : *Répondre à un industriel est toujours un défi passionnant à relever et une source de motivation pour nos étudiants. D'autant plus que chaque année nous intervenons dans des domaines différents avec chacun sa propre problématique.*

Dans le cadre de leurs enseignements, les BTS Conception et Réalisation des Systèmes Automatiques (BTS CRSA) doivent mener à bien un projet jusqu'à sa réalisation concrète. C'est ainsi que nous avons, entre autres, été amenés à travailler avec la société ARVALIS.

A sa demande et en partenariat avec cette société, nous devons élaborer un prototype fonctionnel qui doit être opérationnel en juin 2016. Il répond à un vrai besoin qui consiste à simplifier et fiabiliser les opérations des agents sur le terrain.

A partir d'un cahier des charges fonctionnel préparé par M. Dorian PIN, nous avons au préalable réalisé en interne, une étude de faisabilité avant de contractualiser notre engagement.

Une fois le prototype réalisé en CAO (Solidworks), nous avons utilisé, à la demande de M. PIN, un micro-contrôleur en open source (carte Arduino Méga et shields dédiés), pour piloter le système, acquérir, stocker et transmettre les données mesurées au laboratoire.

Nous nous sommes également engagés à fournir toute la documentation numérique afin de pourvoir rendre possible la phase d'industrialisation à partir du prototype pour être ensuite fabriqué à une trentaine d'exemplaires et rejoindre les laboratoires ARVALIS répartis sur tout le territoire national.

Les sections de BTS sont constituées d'étudiants avec des parcours divers (du bac Pro au bac S en passant par le bac STI2D) ce qui constitue une véritable richesse. La démarche de projet nécessite la mutualisation des compétences de chacun et permet à tous de s'épanouir et de prendre confiance en soi.

Se limiter à un budget, respecter un calendrier serré, rendre des comptes, argumenter et défendre une solution technique auprès d'un partenaire extérieur, tout cela apporte à nos étudiants une vision plus fine de leur future vie professionnelle.

Enfin, la réussite est basée sur une relation de confiance et un dialogue permanent entre les étudiants, l'équipe pédagogique et notre partenaire industriel.

MDT : Jérémy LEYRICH, quel bénéfice tirez vous de cette coopération avec ARVALIS ?

Jérémy LEYRICH : *« Ce qui est très intéressant pour moi c'est le fait que ce projet réunit deux centres d'intérêts importants à mes yeux : les nouvelles technologies mises au service de l'écologie.*

Grâce à cette étude et pour la première fois, je travaille en collaboration avec un professionnel et je mesure toutes ses contraintes. Tout au long de cette étude il faut faire preuve d'efficacité et ne pas avoir peur de se remettre en question, d'abandonner certaines solutions et de repartir dans une autre direction. Cette expérience est enrichissante et me prépare à affronter le monde du travail. »

Pour conclure, le projet industriel à Sarlat mérite particulièrement d'être souligné, car peu d'établissements sont autant engagés techniquement mais aussi humainement pour la réussite de leurs étudiants et de la coopération technologique.

De gauche à droite : Philippe MESTUROUX, Thierry CABIANCA, Paul MAGNE et Dorian PIN d'ARVALIS devant un prototype de la machine PULVELEC.

Point sur un diplôme :

BTS CRSA

LA FORMATION

Les études se déroulent en deux années sous statut étudiant.
La formation assoit et approfondit les connaissances acquises en pré-bac, et développe des compétences techniques propres à la spécialité :

- conception des parties opératives : mécanique (CAO – DAO), technologie, construction...
- conception des parties commande : automatismes, informatique industrielle (bus réseaux), électrotechnique, hydraulique, pneumatique ...
- réalisation et mise au point des systèmes automatisés...

Cette formation est complétée par un stage en milieu industriel de 6 semaines.

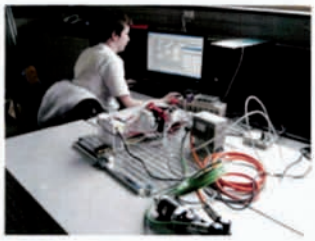

EMPLOIS, DÉBOUCHÉS :

Cette formation permet l'insertion rapide en milieu professionnel : toutes les entreprises qui utilisent, conçoivent, réalisent des systèmes automatisés pour produire

- Industrie manufacturières,
- Agro alimentaire,
- rétrofitage,
- énergies renouvelables
- aéronautique,
- maintenance industrielle,
- fonctions commerciales ....

En fonction de ses aspirations et de ses compétences, l'étudiant pourra aussi créer son entreprise.

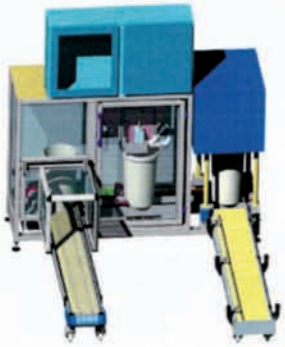

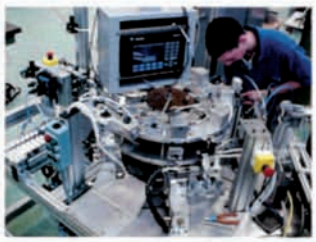

LE RECRUTEMENT

les élèves titulaires d'un baccalauréat:

- STI2D (nouveau baccalauréat technologique toute spécialités)
- S (quelle que soit l'option)
- Bacs Professionnels Maintenance des systèmes automatisés. (MEI)
  Électrotechnique. (Elec)
  Systèmes élctroniques numériques. (SEN)
  Technicien d'usinage. (TU)

les étudiants qui ont commencé une autre formation et qui souhaitent se réorienter.

121e Assemblée Générale de France Intec

Union Confédérale d'Ingénieurs et Techniciens

s'est tenue le 27 février 2016 à MONTLUÇON dans les locaux de l'IUT d'Allier

Cette année, la tenue de cette Assemblée a été dissociée des Journées de l'Amitié qui se tiendront dans le JURA/LEMAN du 6 au 10 juin 2016.

La séance fut ouverte à 10 heures 10 par le Président Jean-Pierre COINTAULT qui, après un message personnel d'amitié et de bienvenue aux membres présents, a tenu à remercier Mme Cécile CHARASSE POUÉLÉ, Directrice de l'IUT d'Allier qui nous a accueilli fort courtoisement.

Le secrétariat de séance fut assuré par Michèle RICHARD, Annie PASQUIER et Maurice ROFFIGNON assurant la mission de scrutateurs.

Pour l'essentiel de cette réunion nous retiendrons.

Mandats représentés par Fédérations/Associations.

La feuille de présence fait apparaître que 8 Fédérations/Associations sur 8 sont présentes ou représentées porteuses de 34 mandats.

Fédérations/Associations	*Mandats*	*Nombre de mandats*
Amicale des Ex Vierz'arts	A. SAUSSE	1
Aquitaine Intec	A. BONHOMME	3
Auvergne Intec	N.BAUSSARON	12
Berry Nivernais Centre Intec	M. RICHARD	1
Grand Est	M. RICHARD	1
Ile de France Intec	B. GUIDOUX	9
Nord Picardie Intec	J.-P. FICHEAU	5
Rhône Alpes	J.-P. COINTAULT	2
	TOTAL	**34**

En préambule, le Président présente les excuses de Jacky BARROIS, Michel COCHETEL, René CROSARA, Gaston DUMUR, Michel FLAMENT, Christian GUERY, Jacques JACQUEMIN, Paul JADOT, Jacques JOLLY, Denis LOUVEL, André NONY et Sylvain PLASENZOTTI qui pour des raisons diverses n'ont pu assister à cette assemblée.

Il est donné lecture des sociétaires disparus au cours de l'année. Une minute de silence est observée à leur mémoire.

Le Président rappelle les projets de résolutions, objet d'une annexe à la convocation et fait procéder aux votes.

Résolution n° 1

Adoption du compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 22 avril 2015.

La collectivité des sociétaires adopte à l'unanimité le compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 22 avril 2015 inséré dans la revue n°170 « le Monde de la Technologie ».

Résolution n° 2

Rapport Moral d'Introduction et d'Activité présenté par le Président Jean-Pierre COINTAULT.

A l'initiative du Groupe Bourbonnais de la Fédération Auvergne, l'Assemblée Générale Ordinaire de France Intec se tient cette année à Montluçon au sein de l'IUT d'ALLIER, dans son Amphithéâtre.

Tout d'abord, le Président Jean-Pierre COINTAULT remercie tout particulièrement Mme CHARASSE Directrice de l'IUT de l'Allier qui a bien voulu ouvrir les portes de son établissement et nous a réservé un accueil chaleureux. Remerciements aussi à Pascal VELLEAUD qui a assuré l'intendance de la journée.

En ouvrant cette 121e Assemblée Générale, sa pensée va vers les camarades qui nous ont quitté au cours de l'année passée et vers ceux qui ne peuvent être présents, empêchés par l'âge ou la maladie.

Il rappelle pour ceux qui ne sont pas familiers des statuts FI et de son assemblée générale, que si l'ensemble des adhérents à jour de cotisations y sont admis, un seul membre désigné par chaque fédération ou autre entité peut prendre part aux votes.

Il adresse un message de bienvenue et d'amitié à chacun des 31 membres présents.

Avant de passer à l'ordre du jour, sa pensée et ses remerciements vont à la petite équipe qui l'entoure ; elle permet par un travail quotidien de se maintenir au fil des ans, sur la base d'ambitions que l'on peut qualifier de modestes, mais tout en préservant notre bien le plus précieux : l'amitié inter générationnelle.

Les statuts de France Intec révisés en 2010 pour mettre en valeur les actions de promotion de l'Enseignement Technique font que deux populations se côtoient, les chantres de la fidélité et l'amicalisme à l'origine de l'Association et ceux moins nombreux mais plus entreprenants qui souhaitent mettre en valeur les actions pour promouvoir l'enseignement technique auprès des jeunes.

Ces objectifs ne sont pas antinomiques mais ils relèvent de fonctionnements différents :

« L'Association d'anciens élèves » basée sur la fidélité à une formation, à l'acceptation du principe de la cotisation pour recevoir des services souvent modestes, mais dont l'essentiel réside dans l'esprit de corps et d'appartenance. Malheureusement ce type de fonctionnement s'est progressivement épuisé au fil de la disparition des adhérents et donc des cotisations. Seule la mise en location d'une partie de notre siège à partir des années 2000 a permis d'éviter la disparition de l'association.

La mission « Promotion de l'Enseignement Technique » est avant tout une action destinée au parrainage des jeunes pour leur faire découvrir l'enseignement technique. Ces derniers n'adhèrent pas ou peu au concept associatif, et les coûts générés par ces actions doivent être couverts par l'association au travers des appels à dons voir des réserves de l'association.

Selon l'avis exprimé par le Président, il semble donc souhaitable que ces spécificités soient prises en compte dans la réflexion en cours sur le futur de France Intec. Afin d'illustrer la situation financière de l'association. Il a demandé au Trésorier de préparer une situation extra comptable des diverses activités - projetée en cours de séance - qui résume assez bien les éléments à prendre en compte dans cette réflexion si l'on veut continuer à faire vivre l'association comme le souhaitent une majorité des membres et si l'on veut en parallèle développer les moyens pour les actions promotionnelles.

L'essentiel est que ces orientations cohabitent dans un cadre amical qui perdure depuis plus d'un siècle.

Des échanges très ouverts ont permis de percevoir le vécu et la retombée des actions entreprises par chacun que ce soit à Montluçon, Clermont-Ferrand, Thiers, Armentières, en Essonne ou en Aquitaine.

La situation de l'association se résume ainsi :

- Une gestion rigoureuse qui s'appuie largement sur les revenus locatifs du patrimoine,
- Un lent effritement des effectifs - la disparition d'anciens fidèles non compensée par l'arrivée de nouveaux adhérents stables,
- Une générosité au niveau des dons pour la promotion d'actions auprès des jeunes, mais le développement des actions nécessitera une externalisation de ces appels à dons,
- Une majorité de fédérations dont l'activité est strictement limitée aux échanges amicaux, entraînant une fonte des effectifs au rythme des disparitions de nos anciens.

Rapport d'activité

Promouvoir l'Enseignement Technique auprès des jeunes

Cette année encore, France Intec a apporté son parrainage aux actions tournées vers la promotion de l'Enseignement Technique auprès des jeunes (actions relatées en détail dans la revue « Le Monde de la Technologie »). Malgré le souhait exprimé lors de nos dernières AG d'élargir ces actions à toutes les fédérations, les actions en 2015 sont restées encore trop timides et limitées à quatre groupes ce qui est notoirement insuffisant.

Les actions type « Olympiades » sont à la portée de la plupart des fédérations d'autant que les moyens financiers pour les supporter existent ; c'est donc une affaire de volonté et un peu d'engagement des bénévoles quand même.

Restons néanmoins lucide, si ces actions peuvent apporter à France Intec une renommée locale, il ne faut pas perdre de vue le retour quasi nul pour notre association en terme d'adhésion.

Le Président signale qu'il a fait maintenir un poste spécifique dans le cadre du budget et marque sa volonté que ces financements soient directement liés à la générosité des donateurs, qui néanmoins cette année sont en légère régression. Au passage il en profite pour remercier à nouveau les donateurs.

Cultiver l'amitié

Bien qu'elles ne concernent qu'un nombre d'adhérents limité, les Journées de l'Amitié sont devenues chaque année un rendez-vous incontournable.

Le cru 2015, qui s'est tenu en avril à Armentières s'est déroulé dans le cadre particulièrement convivial du Lycée Gustave Eiffel. Ce fût l'occasion d'y célébrer notre 120e anniversaire dans un lieu tout à fait symbolique pour les anciens des ENP. Pour le mois de juin prochain notre amie Michèle Richard qui est la cheville ouvrière des JA nous a préparé un parcours découverte du Jura/Léman.

Assurer une gestion rigoureuse

La gestion de notre Association reste tout à fait saine avec un exercice en équilibre grâce, d'une part aux revenus locatifs et d'autre part à la générosité des adhérents qui ont répondu à notre sollicitation à dons.

Ces dons viennent heureusement compenser le relativement faible niveau des cotisations de l'année 2015.

Il salue l'action des membres du Conseil de Direction qui permettent de limiter les frais notamment au niveau de la comptabilité, de la revue, de la maintenance du siège et des frais de déplacement.

Accueil des participants.

Le mot d'accueil de Mme CHARASSE, Directrice de l'IUT d'Allier.

B. GUIDOUX, J.-P. COINTAULT et M. RICHARD à la tribune.

Vue de l'assistance.

Bernard JEANNOT reçoit la Médaille de Fidélité de l'Association.

P. VELLEAUD reçoit la Médaille de Bronze de l'Association.

Serge FAVIERES reçoit la Médaille de Fidélité.

B. GUIDOUX reçoit la Médaille d'Argent de l'Enseignement Technique.

A. SAUSSE reçoit la Médaille d'Or de l'Enseignement Technique.

Repas dans les locaux de l'IUT.

La Revue indispensable lien pour nos Anciens

Le Président remercie Alain BONHOMME pour la prise en main de la rédaction de notre revue de façon tout à fait efficace. Les relations avec l'imprimeur se font par internet sans aucun problème. Il souligne la qualité du numéro de mars 2015 pour marquer notre 120e anniversaire. Il remercie aussi André-Pierre COCQUERELLE qui a préparé plusieurs articles de fond. Alain BONHOMME y ajoute les siens à l'ensemble des contributeurs d'articles.

Le site internet, un préalable pour approcher les jeunes

Le site internet est maintenu à jour avec abnégation par Michel GIBAUD. Cet investissement destiné à toutes les Fédérations est malheureusement au grand regret de Michel toujours très peu utilisé par ces dernières. Là encore, c'est un outil, qui n'aura une utilité, que si un minimum d'investissement pour son contenu, provient des Fédérations. En effet Michel GIBAUD relève qu'une seule page a été actualisée depuis l'année dernière : c'est celle du Groupe Bourbonnais qui après avoir été piratée a été reconditionnée par lui-même. Jean FLOQUET le remercie. Pour Michel GIBAUD, il vaudrait mieux virer les pages non à jour au regard de leur impact contreproductif. Il confirme qu'il ne veut pas prendre en charge l'actualisation des pages régionales. Le Président remercie Michel GIBAUD pour son dévouement.

La situation présentée par le Président n'est pas alarmante à court terme mais peut le devenir en l'absence d'une relève qui tarde à se manifester.

Si l'on y ajoute les résultats de l'enquête réalisée en 2011 qui a mis en lumière la volonté de désengagement de la plupart des groupes et fédérations, il est à craindre pour le devenir à moyen terme de France Intec et la sécurisation de notre patrimoine dans le cadre des valeurs portées par notre Association depuis 120 ans.

Comme annoncé lors de notre dernière AG, deux pistes ont été regardées :

- Création d'un fonds de dotation.
- Partenariat avec d'autres Associations.

Fonds de Dotation

L'étude lancée fin 2013 sur les modalités nécessaires à la création d'un fonds de dotation s'est faite sans réellement définir les objectifs poursuivis. Elle a conclu à la faisabilité d'un tel fonds, mais s'est attirée de nombreuses réserves sur le préalable de vente du siège pour alimenter ce fonds, et sur la nécessité des moyens financiers et humains supposés.

Le Président a mis en place un petit groupe de réflexion pour définir ce que nous avions à priori oublié : Quels sont les objectifs, et comment les mettre en place avec des moyens humains et financiers à hauteur de nos possibilités. En l'occurrence il s'agira de définir les moyens à mettre en place pour développer nos actions de Promotion de l'Enseignement Technique.

Il rappelle que l'objet était de créer un fonds de dotation destiné à promouvoir l'Enseignement Technique tout en pérennisant le nom de France Intec, en y apportant notamment notre patrimoine « siège social » et de faire fructifier ce fonds par des appels à dons.

C'est une structure simple à créer qui permettrait d'isoler la gestion du patrimoine et les activités de promotion de l'Enseignement Technique, de la gestion courante de la vie associative. Elle anticiperait le relais de nos valeurs passées en cas de disparition de l'association sous sa forme actuelle.

Partenariat avec des Associations à buts similaires

Peu d'associations ont à la fois une implantation nationale et un patrimoine se rapprochant du nôtre.

France Intec entretient des relations cordiales tant au niveau national qu'au niveau local avec l'AFDET, et nombre de ses membres sont adhérents des deux associations.

Malheureusement Etienne BESSAC avec qui nous avions établi des contacts cordiaux a quitté la présidence en mars dernier et a été remplacé par Roger MONGEREAU éloigné de Paris et avec des relations moins aisées. Le Président a maintenu le contact avec Claude HUI, Secrétaire Général et avec Raoul CANTAREL et son successeur à la présidence de la délégation IDF Patrick de BEAUREPAIRE.

Il rappelle la signature en juin 2014 d'une convention de partenariat au niveau national avec l'AFDET.

Même si les critères de recrutement de nos deux entités sont différents, il est clair que nous pourrons aller plus loin dans la coordination de nos deux associations qui poursuivent un même objectif « promouvoir l'enseignement technique ».

Une autre ouverture se fait jour ; le Président a croisé au cours d'une réunion AFDET, le Président Honoraire de la Fondation des Arts et Métiers, Jean CARAYON. Effectivement cette Fondation gère à Liancourt (Oise) un musée souvenir et un centre d'archives dans un bâtiment situé dans la propriété de La Rochefoucauld. Il pourrait nous accueillir et ainsi nous pourrions conserver la mémoire de l'Association dans le site de Liancourt. Le Président COINTAULT rencontrera prochainement Jean CARAYON et le Président en exercice de l'Association des Gadzarts.

Le Président COINTAULT rappelle le travail quotidien de l'équipe du siège : la tenue de la comptabilité et du fichier adhérents, la parution ponctuelle et l'amélioration de notre revue, l'évolution et la gestion du site Internet, la gestion, l'entretien et la modernisation de nos locaux. Il remercie chaleureusement les camarades qui assurent avec abnégation ces diverses tâches.

Il invite l'assistance à s'appuyer sur les acquis et à relever le défi pour pérenniser France Intec.

Seul l'engagement des membres sur le terrain permettra d'atteindre cet objectif.

La collectivité des sociétaires adopte à l'unanimité, le rapport moral d'introduction et d'activité présenté par le Président Jean-Pierre COINTAULT.

Résolution n° 3

Rapport financier Exercice 2015 - Rapport des Vérificateurs aux Comptes.

La collectivité des sociétaires, après avoir pris connaissance des comptes, du bilan, du compte de résultats, de l'annexe et du rapport des vérificateurs aux comptes pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, du rapport sur la gestion du patrimoine, les adopte à l'unanimité tels qu'ils sont présentés par le Président et le Trésorier avec force de détails et donne quitus à ceux-ci de leur gestion.

Soit un excédent cumulé de 16.312,31 € que l'Assemblée Générale a décidé d'affecter au poste « report à nouveau ». Cet excédent exceptionnel s'explique par la régularisation de la provision pour risque sur un titre FCP Ecureuil dont une partie a été vendue en juin 2015. Le résultat réel de l'exercice est une perte de 2.140,29 €.

Résolution n° 4

Taux de contribution à l'Union Confédérale pour l'exercice 2017.

La collectivité des sociétaires adopte à l'unanimité le maintien des taux de contribution et d'abonnement à l'Union Confédérale des Ingénieurs et Techniciens « France Intec » pour l'exercice 2017 présentés par le Président et le Trésorier. Ces taux restent inchangés par rapport à 2013-2014-2015-2016.

CONTRIBUTION 2017

- Contribution versée par les Fédérations/Associations
  - Etudiants (2 premières années d'adhésion) ..... Gratuit*
  - Adhérents juniors (-25ans) ..... 5,00 Euros
  - Adhérents seniors ..... 16,00 Euros
- Contribution membres isolés ..... 35,00 Euros
- Montant de l'abonnement à la revue ..... 19,00 Euros*

(Qu'il y a lieu d'ajouter aux montants ci-dessus).

**A titre promotionnel gratuité pour les adhérents étudiants et juniors.*

Résolution n° 5

Budget prévisionnel pour l'exercice 2016.

La collectivité des sociétaires adopte à l'unanimité le budget 2016 présenté par le Trésorier.

Résolution n° 6

ELECTION DU TIERS SORTANT DES ADMINISTRATEURS :

5 administrateurs sont sortants et 5 sont candidats. Sont candidats présentés par des Fédérations :

Alain BONHOMME (Aquitaine Intec), Michèle RICHARD (Berry Nivernais Centre Intec), Alain SAUSSE (Amicale des Ex-Vierz'Arts) et en candidats libres Jean-Pierre COINTAULT et Bernard GUIDOUX pour un mandat de 3 ans.

Le Président Jean-Pierre COINTAULT demande de voter avec les bulletins de vote remis aux porteurs de mandats des fédérations.

Sont élus pour 3 ans Alain BONHOMME, Jean-Pierre COINTAULT, Bernard GUIDOUX, Michèle RICHARD et Alain SAUSSE.

Les membres de droit désignés par les Fédérations/Associations pour l'exercice 2016/2017 seront : Michel COCHETEL, Ile de France - Gaston DUMUR, Nord Picardie - Jean ROSIER, Auvergne.

La collectivité des sociétaires renouvelle Jacky METAIS (Eg 54) et Sylvain PLASENZOTTI (Cr 56) comme Vérificateurs aux Comptes.

Election du Conseil de Direction. Le Conseil d'Administration qui a suivi l'AG a élu à l'unanimité le Conseil de Direction suivant :

Président : Jean-Pierre COINTAULT - Vice-Présidents : Alain SAUSSE et Maurice DENIS - Secrétaire : Michèle RICHARD - Trésorier : Bernard GUIDOUX - Trésorier Adjoint chargé de l'informatique et du fichier : Michel GIBAUD

Chargés de Mission. Presse et communications : Alain BONHOMME
Intendance siège : Jacques JACQUEMIN

Résolution n° 7

Dans un souci d'économies d'énergie et en corrélation avec la nouvelle loi sur les audits énergétiques des copropriétés, le Président a fait faire un devis de remplacement des fenêtres avec pose de stores pour un montant global de l'ordre de 34.000 € HT.

La collectivité des Sociétaires adopte le projet de rénovation des fenêtres du siège social.

Résolution n° 8

Le Conseil d'Administration du 24 février 2007 avait autorisé le Président à procéder à l'achat d'un second emplacement de parking en sous-sol de l'immeuble pour un budget de 20 à 23.000 € hors frais. Or un parking au 2e sous-sol de l'immeuble s'est libéré dernièrement et le Président a signé le 23 février un compromis d'achat pour la somme de 20.000 € hors frais suivant les autorisations émises les années précédentes.

L'assemblée des sociétaires confirme à l'unanimité l'acquisition d'un second parking au prix de 20.000 € et autorise le Président à signer l'acte d'achat.

Résolution n° 9

POUVOIRS

La collectivité des sociétaires confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie du procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes les formalités de dépôt ou autres nécessaires.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité par la collectivité des sociétaires.

Salon de printemps

COUTELLIA DANS LES STARTING BLOCK

THIERS (63) - Coutellia revient les 14 et 15 mai 2016. Le Salon International du Couteau d'Art et de Tradition s'agrandit encore. Mais il sera surtout préfacé par les Rencontres Mondiales de la Coutellerie. 30 villes ou bassins couteliers de la planète, sont invités à se retrouver autour d'un programme de débats, visites, convention d'affaires en amont du salon. Explications.

Coutellia est dans les starting-block. La 26e édition du Salon International du Couteau d'Art et de Tradition, qui aura lieu les 14 et 15 mai à Thiers, s'annonce comme inédite. D'abord, **la surface d'exposition a été agrandie, passant de trois à quatre halls.** Sur les 2.000 mètres carrés d'exposition que comptera l'événement, deux halls seront dédiés aux créations coutelières haut de gamme, un troisième sera une nouvelle fois consacré aux couteaux anciens et un nouveau quatrième hall sera exclusivement destiné aux fournisseurs de matières premières de la filière coutelière.

L'événement international se veut donc véritablement à l'image de Thiers, c'est-à-dire, un bassin économique et de tradition intégré. Au total, les afficionados des fines lames pourront donc rencontrer **200 exposants venus d'une vingtaine de pays.**

« Thiers, c'est avant tout 8 siècles d'histoire consacrés à la fabrication coutelière qui ont fait de cette ville auvergnate, la capitale mondiale dans son domaine d'activité. C'est une belle fenêtre médiatique pour notre profession » témoigne Jean-Pierre Treille, Président de Coutellia.

Rencontres Mondiales de la Coutellerie - THIERS MEETINGS

Le salon sera certes complété d'un village coutelier, avec un espace forge, un atelier montage de couteaux. Et des visites possibles des musées en centre-ville. Mais surtout préfacé par les **Rencontres Mondiales de la Coutellerie se tiendront du 12 au 15 mai 2016.** 30 villes ou bassins couteliers de la planète sont invités à se réunir à Thiers autour d'un programme de débats, visites, convention d'affaires, en amont du Salon International.

Cet évènement qui n'existe nulle part à cette échelle, aura pour vocation d'être réédité tous les ans, afin de devenir **une référence.** Mais aussi de **permettre des flux commerciaux importants** pour les différentes villes coutelières, y compris pour le bassin de Thiers qui s'est fixé pour ambition d'être reconnu comme **la référence incontournable** dans le domaine de la coutellerie sur ses **compétences artistiques et technologiques.**

Ces rencontres baptisées *« Thiers Meetings for World Cutlery capitals »* revêtiront **trois dimensions :**

- contribuer au rayonnement de la filière sur le plan international,
- assurer la compétitivité au plan national,
- contribuer au développement économique et à l'emploi en Auvergne.

Cette démarche, fruit d'une ambition collective, est portée par l'ensemble des acteurs régionaux de la coutellerie, à savoir les PME/PMI, les associations représentatives de la filière, les chambres consulaires, les acteurs institutionnels et les collectivités locales. Tous ayant ainsi décidé de faire du **bassin thiernois, un atout au service de l'économie, un levier de croissance et d'innovation.**

Pacte d'engagement

Ces Rencontres s'inscrivent dans pacte d'engagement signé par tous les partenaires de filière coutelière : Confrérie Le Thiers, Fédération Française de la Coutellerie, Esprit de Thiers), aux côtés du Conseil Régional d'Auvergne, le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme, la CCI et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Puy-de-Dôme, Thiers Communauté et la Ville de Thiers.

Conclu pour une période de 3 ans, il marque **la volonté historique** de ses signataires, **de promouvoir la filière coutelière thiernoise** et de **répondre aux besoins des territoires et des acteurs économiques de celle-ci.**

Indéniablement, avec les Rencontres Mondiales et Coutellia, Thiers conjugue et multiplie ses forces pour devenir une marque internationale reconnue.

Contact : Cyrille DARRIGADE - Attaché de presse - Tél. : 06 20 17 40 41

NOUVEAUX LIVRES

Les Dossiers d'Alternatives Economiques

George Asseraf, Directeur de l'Onisep, **Bernard Capron,** Président d'Agefa PME **et Philippe Frémeaux,** éditorialiste à Alternatives Economiques - Série n° 003 - Prix : 9,50 € - **Janvier 2016**

Si l'économie a cessé de supprimer des emplois en 2015, le taux de chômage demeure supérieur à 10 %. Un mal qui frappe tout particulièrement les jeunes - mais aussi les seniors -, qui peinent à trouver leur place sur un marché du travail encore déprimé.

Et pourtant, pour certains métiers, dits "en tension", les entreprises ont des difficultés à recruter. Si certains employeurs cherchent des moutons à cinq pattes, d'autres sont confrontés à de vraies difficultés. On manque effectivement de couvreurs, d'ingénieurs en informatique, de techniciens de maintenance, de soudeurs, de charcutiers-traiteurs ou encore de médecins… Les raisons varient d'une famille professionnelle à l'autre : un manque d'attractivité de certains métiers, pour des raisons objectives parfois, d'image souvent, exigence de qualifications précises dans les professions à haute valeur ajoutée…

Ce numéro hors-série entend fournir aux acteurs de l'orientation, aux enseignants, aux parents d'élèves et aux jeunes en formation un outil aisé à manier, dont les données ont été puisées aux meilleures sources. De quoi leur permettre de mieux comprendre le monde du travail d'aujourd'hui, tout en bousculant au passage quelques idées reçues.

L'histoire de l'enseignement technique

Stéphane Lembré - Collection : Repères n° 668 - Nombre de pages : 128 - Editions La Découverte - Prix : 10 € - ISBN : 9782707182449

L'enseignement technique reste souvent méconnu et considéré comme une filière de relégation dans le système éducatif français. Pourtant, l'histoire de ses institutions, de ses personnels, de ses publics et de ses méthodes pédagogiques est indispensable pour comprendre sa richesse et sa diversité.

Celles-ci s'expliquent d'abord par le dynamisme local des collectivités, de certaines entreprises et de groupements syndicaux ou associatifs ; puis l'État s'est préoccupé de plus en plus nettement de l'organisation de cet enseignement. Les besoins de formation technique de la main-d'œuvre relèvent ainsi de politiques précises, menées par différents promoteurs et dont il faut interroger les finalités, les modes de financement et les modalités pédagogiques, entre l'école et l'atelier, sans présupposer la parfaite rationalité économique de la formation.

L'histoire du travail, celle des savoirs et des savoir-faire relèvent d'expériences multiples, individuelles et collectives, que l'étude de l'enseignement technique du XVIIIe siècle à nos jours aide à éclairer.

Stéphane Lembré est maître de conférences en histoire contemporaine à l'ESPÉ Lille Nord de France, membre du Centre de Eecherche et d'Etudes Histoire et Sociétés de l'Université d'Artois. Parmi ses travaux consacrés à l'histoire de l'éducation et à l'histoire économique et sociale de la France aux XIXe et XXe siècles, on compte plusieurs articles et un ouvrage : L'École des producteurs. Aux origines de l'enseignement technique, 1800-1940 (Presses universitaires de Rennes, « Carnot », 2013).

La vie des Régions

France Intec Thiers : RENCONTRE AVEC LES ENTREPRISES

Ce jeudi 11 février dernier, France Intec Thiers organisait dans les locaux du lycée Jean Zay à Thiers une rencontre entre les étudiants BTS et les entreprises industrielles et organismes de formation.

Pour cette 17e rencontre, toujours appréciée par les différents intervenants, les 3 sections BTS du lycée Jean Zay (CPI Conception Produits Indistriels, ERO Etudes et Réalisation d'Outillage, CRSA Conception Réalisation de Systèmes Automatisés) ainsi que la section BTS NRC du lycée Montdory (Négociations Relations Clients) se sont entretenues avec une trentaine d'interlocuteurs venus de différents horizons.

Ainsi, une dizaine d'entreprises industrielles parmi lesquelles l'AIA, MICHELIN auxquelles s'étaient joints une douzaine d'organismes de formation post BTS - licences professionnelles, écoles d'ingénieurs, etc… Les quatre armées ainsi que les entreprises de travail temporaire étaient présentes aussi pour répondre aux préoccupations des étudiants à l'aube de leur vie professionnelle ou prêts à entreprendre une formation supplémentaire plus ou moins longue.

Une centaine d'étudiants ont pu ainsi s'entretenir au sujet des futures carrières qu'ils pourront embrasser à la fin de leurs études.

Comme chaque année, étudiants et participants extérieurs, ont tous apprécié la qualité des entretiens, la réponse franche aux questions.

Parmi toutes les actions que France Intec Thiers effectue annuellement, ces rencontres Entreprises/Etudiants participent à la poursuite de nos buts visant à valoriser l'enseignement technique et professionnel et à développer des partenariats actifs entre les mondes de la Formation et de l'Entreprise.

A Montluçon, la confrérie de Saint Eloi a un nouveau bâtonnier.

Le 20 novembre 2015, une nombreuse assistance, près de 80 personnes, composée d'industriels : chaudronniers, mécaniciens, fondeurs, professions voisines, d'enseignants, responsables d'organismes de formation, d'institutionnels, de personnalités avait répondu à l'invitation du Président Joël DANHAUT de la société MALOCHET, de France Intec Groupe Bourbonnais, de la Confrérie de Saint Eloi, pour fêter leur Saint Patron, Saint Eloi.

Patrice NICOLAON, Directeur Général de la société MALOCHET de Saint-Victor a été intronisé bâtonnier pour l'année 2016. Trois dames ayant choisi la vie industrielle ont été mises à l'honneur et huit nouveaux membres en raison de leur état de service ont été reçus dans la Confrérie.

Pourquoi fêter Saint Eloi ?

Fêter Saint Eloi est une tradition qui remonte au temps des bâtisseurs de cathédrales et des corporations de métiers.

Quels en sont les objectifs ? C'est le moment d'honorer une entreprise dynamique, créative et rendre hommage par là-même à ses dirigeants et son personnel.

Pourquoi ? Parce que l'entreprise est au cœur de toute la théorie de l'économie.

C'est reconnu par tous que l'essor d'une région dépend essentiellement du développement de ses entreprises allié à un fort potentiel de formation, la formation étant à la base de tout le système, formation englobant les enseignements généraux, technologiques et professionnels. A ce propos, FIGB entretient d'excellentes relations avec les organismes divers de formation de notre bassin, les entreprises et leurs représentants.

De plus, cette manifestation répond à l'un des objectifs principaux de notre association France Intec G.B qui est de développer les relations entre le monde de la formation et le monde de l'entreprise au profit de l'insertion des jeunes dans le monde du travail et de l'économie. Il nous faut étendre ces relations. C'est d'ailleurs notre souci de solliciter les entreprises dans un projet qui nous tient à cœur, à savoir le renforcement des relations Etudiants-Entreprises. A ce sujet, FIGB va vous contacter car nous avons besoin de votre aide.

La Saint Eloi, c'est l'occasion d'une rencontre conviviale entre industriels, artisans, enseignants, chercheurs, services, fournisseurs, personnalités en ayant toujours le souci, lorsque l'on parle du « technique », de bien vouloir associer le monde industriel avec le monde du tertiaire.

C'est d'ailleurs pourquoi, à ce sujet, outre ses qualités personnelles et professionnelles, nous avons en 2011, intronisé Francine MOPTY, membre de France Intec GB pour affirmer cette volonté. C'était tout un symbole.

L'entreprise industrielle comprend ces deux mondes qui sont étroitement imbriqués. L'un ne peut pas vivre sans l'autre où dans chacun, hommes et femmes apportent leurs compétences.

La Saint Eloi c'est, de plus, un grand moment de dialogues, d'échanges et nous voulons que cette célébration soit un moment de fraternité et de partage avec aussi, le souci de faire reconnaître l'excellence du travail manuel et de tout ce qui constitue la culture technique.

Pour toutes ces raisons, honorer Saint Eloi est toute une symbolique et les métallurgistes en sont fiers.

Enfin, pour tous ces fondements, pour assurer la tradition, c'est le moment d'introniser une personne qui sera le nouveau bâtonnier - Patrice NICOLAON, enfant du Technique et du Tertiaire, BTS chaudronnerie et diplômé de l'IFAG, Directeur Général de la société MALOCHET à Saint-Victor, associé à Joël DANHAUT, le nouveau représentant de la profession et mettre également à l'honneur, d'autres personnes pour développer la confrérie.

Jean Floquet

Discours de Francine MOPTY, Bâtonnière 2011, Vice-Présidente de France Intec GB

Mesdames, Messieurs, chers amis,

Alors que nous sommes tous réunis pour célébrer, ensemble, la passation de la Crosse de la Confrérie de Saint Eloi à notre nouveau bâtonnier, Patrice, je souhaiterais m'adresser à vous, et je te remercie, Jean, Grand Maître de la Confrérie, de m'en offrir la possibilité. Je voulais partager avec vous l'émotion qui fut la mienne lorsqu'en 2011, j'ai eu l'honneur d'être intronisée bâtonnière de la Confrérie de Saint Eloi. Je le ferai autour de trois valeurs qui me sont chères : liberté, fraternité, égalité.

Tout d'abord, la liberté.

Je fus touchée par la manifestation de confiance de la Confrérie à mon égard, et par la reconnaissance de la valeur de mon humble travail au service des élèves.

Mais, être bâtonnière de la Confrérie des Chaudronniers, façonneurs de la matière, pour un professeur Chef de Travaux du tertiaire, avait-il du sens ? Oui sans aucun doute ! J'admire chaque jour la force et la détermination des collègues qui ne reculent pas devant la tâche, même si elle est rude. Les enseignants façonnent l'enfant qui devient élève, puis travailleur et citoyen mus par l'amour de la transmission et d'élever l'apprenant, en respectant sa liberté de se laisser former. Quel métier que voilà où la liberté de la matière contribue à façonner la matière elle-même, dans une proximité et une complicité bienveillantes.

Ensuite, la Fraternité.

Je fus très touchée également, que Jean, dans son discours d'intronisation, associe à cette démarche, mes ancêtres, et en particulier les maréchaux ferrants, et les forgerons.

Pour ma famille, gens du nord, fêter Saint Eloi, Saint protecteur de ceux qui se mettent à l'œuvre et à l'ouvrage, caressant de leurs mains l'outil et la matière, a du sens.

Il est vrai que les gens du Nord, alliant astucieusement une grande prudence et un sens inégalé de la fête, célèbrent tous les Saints Patrons. Mais Saint Eloi est particulièrement vénéré, parce qu'il rassemble fraternellement sans distinction aucune, les « noirs » c'est-à-dire ceux qui travaillent le fer, mais aussi tous les travailleurs, patrons et ouvriers. C'est dans la fraternité que cette fête prend tout son sens. Fraternité oh combien précieuse, qui nous rassemble encore aujourd'hui.

Enfin, l'égalité.

Je fus particulièrement sensible au fait qu'une femme soit intronisée bâtonnière. Ce choix est la reconnaissance de la place de la femme dans l'action associative, l'école et l'entreprise, y compris industrielle, et à tous les niveaux : management, création, mise en œuvre.

Ne pas se livrer à la misogynie ni à la misandrie replace l'homme et la femme à une juste et équitable valeur. Ainsi, Aragon me pardonnera, l'Homme n'est plus le brouillon de la femme mais son compagnon de labeur, son égal.

La complémentarité de l'homme et de la femme permet à l'entreprise de se moderniser, de grandir, de s'épanouir. Dire que des métiers sont réservés aux femmes ou aux hommes, aujourd'hui est dépassé. Il faut vivre avec son temps. La diversité, nous le savons, renforce l'égalité, et l'égalité renforce notre société.

Patrice, je regardais bien souvent la crosse dans mon bureau. Elle représentait pour moi la difficulté mais aussi la beauté de la tâche, et la nécessité de la transmission.

C'est pourquoi aujourd'hui devant cette assemblée, j'ai l'immense privilège, de te remettre la crosse de la Confrérie de Saint Eloi, avec toutes les valeurs qu'elle représente et toute l'énergie qu'elle a reçue. Te voilà héritier. Qu'elle devienne pour toi un bien précieux que tu auras plaisir à partager, à respecter et à transmettre.

Nécrologie

Adieu Annie,

Annie MARIONNET nous a quittés en cette fin d'année 2015 à l'âge de 73 ans. Beaucoup d'entre nous ont perdu l'amie sincère quelle était au sein de la grande famille France Intec. Son BTS en poche en 1963, elle rencontre très rapidement Paul LATASTE qui recrute de jeunes diplômés et vient renforcer les rangs du groupe Bordelais.

Désireuse de progresser, elle quitte la Société d'Assurances qui l'emploie et passe le concours de secrétaire d'administration scolaire et universitaire. Elle rentre au Muséum d'Histoire Naturelle dans le service du Professeur FONTAINE en 1966. Adhérente au groupe Parisien de Jacques FRADET elle rencontre en 1969 Raymond MARIONNET alors Technicien à la CGCT adhérent de France Intec depuis 1963, lors d'un bal de promotion à l'ENP de CREIL.

Dévouée à sa famille, à ses amis et à ses convictions, elle poursuit sa carrière dans l'Education Nationale où elle jouera un rôle déterminant dans l'informatisation du Service d'Administration, d'Information et d'Orientation (SAIO) puis dans l'ouverture de l'IUT Gestion Transport et Logistique de Bordeaux.

Annie restera toujours fidèle au groupe Girondin et apportera un soutien permanent et éclairé à Paul LATASTE et plus tard à Jean-Pierre PANGAUT. Elle montrera ses talents d'organisatrice discrète mais efficace pour la préparation des assemblées générales de la Fédération Aquitaine à Bordeaux, et plus récemment aux côtés des organisateurs des belles journées de l'amitié à Saint-Jean-de-Luz et à Moissac.

Annie était aussi passionnée de recherches historiques, elle était secrétaire adjointe de l'association « La Mémoire de Bordeaux Contrôle ».

Durant ces deux dernières années, elle prêtera son concours bienveillant et précieux au « Monde de la Technologie » en relisant les textes avant l'impression de la revue.

Adieu Annie, dors en paix, nous n'oublierons pas la femme généreuse et impliquée que tu as été pour ta famille et tes amis.

Annie était Officier dans l'Ordre des Palmes Académiques et titulaire des médailles de Bronze et d'Argent de France Intec.

La rubrique nécrologie complétée sera publiée dans la revue de juin.

Dons 2015 à France Intec

Merci à nos généreux donateurs

Le soutien et la générosité de nos adhérents est un fait avéré de longue date, et cette année encore votre contribution à notre opération dons a été remarquable puisqu'elle représente plus de la moitié du montant des cotisations. Les sommes recueillies seront intégralement dévolues aux actions de promotion de l'enseignement technique auprès des jeunes. Ces opérations pour 2015 ont été largement décrites dans notre revue, elles seront reconduites en 2016. Merci à nos généreux donateurs dont la liste est publiée ci-dessous, merci aussi aux membres du Conseil d'Administration qui ont abandonné au profit de l'association les frais de déplacement encourus dans le cadre de leur mission.

Nul doute que cette somme de générosité est le gage de votre attachement à notre association.

Jean-Pierre COINTAULT, Président

ANON Henri, ASSÉNAT André, AUBONNET Robert, AUMONT Bernard.

BARBARE Guy, BARÈS Serge, BARROIS Jacky, BAUCHARD Michel, BAUSSARON Nicole, BERGER Daniel, BIGUET Jean, BILCIK Yves, BLANC Auguste, BLANC Jean-Claude, BLANCHARD Christian, BOBIN Jacques, BONHOMME Alain, BORDÈRES Bernard, BOUILLET Jean-Claude, BRUNEAU Claude.

CARETTE Claude, CESSOT Pierre, CHANTELAUZE Jean, CHATEL Bernard, COINTAULT Jean-Pierre, COMMARIEU Guy, CORMERAIS Jean, COSQUÉRIC Roger, CRÉTY Jacques.

DELELIGNE Louis, DENIS Maurice, DEROUËT Maurice, DESGEORGE, Marie-José, DEVISME Gérard, DOREL Rémy, DUMUR Gaston, DUPONT Gérard.

FAIDERBE Daniel, FAUQUET Gaston, FAYET Gérard, FELBER Laurent, FLEURIOT Michel, FLOQUET Jean, FRÉREAU André.

GAGNAIRE Marie-Claude, GAVIOTAKIS Christian, GÉNIN Robert, GIBAUD Michel, GOIGOUX Christian, GOSSET Jean-Marc, GOURDY Bernard, GUÉGO Robert, GUIDOUX Bernard, GUIGNARD Michel, GUITARD Simone, GUNST Paul.

HERVE Jacques, HURÉ Daniel.

JACQUEMIN Jacques, JOLLY Jacques.

LA MARTINIÈRE, LANDEROIN Josette, LEFÈVRE Gilbert, LEMOINE Geneviève, LESPAGNOL André, LOUVEL Denis.

MANBOURG Claude, MARIONNET Raymond, MARSAGLIA Bernard, MENTION André, MÉTENIER Jean-Claude, MICHEL Guy, MORIVAL Claude.

NIARFEIX Gabriel, NIEUVIARTS Jacques, NIQUET Alain, NIQUET Michel, NONY André.

PALAU Julien, PELLETIER Louis, PHILIPPON Pierre, PIGNON Claude, PINTO Jean-Manuel, POULET Éliane.

RENAUD Serge, RICHARD Michèle, ROSANT Jean, ROSIER Jean, ROUSSILLON Maurice, ROUX Marc, ROY Jacques.

SANGIORGIO Jacques, SIMEONI Maurice, SUTTER André.

TAÏANA Nelly, THOMAS Michel, TIROT Gérard, TRONCHE Jean.

VANPEVENAGE Michel, VERDEJO Alphonse, VIALETTE Jacques, VISA Georges.

WASCHEUL Claude, WIÉGERT Marcel.

BULLETIN D'ADHÉSION à FRANCE INTEC et/ou d'abonnement à la revue : "Le Monde de Technologie" : année 2016

❒ **ADHÉSION** avec accès à tous les services de l'Association, cotisation annuelle de..... **35 €** *(sans abonnement à la revue LE MONDE DE LA TECHNOLOGIE)*

❒ **ABONNEMENT annuel** à la revue "LE MONDE DE LA TECHNOLOGIE" ..... **20 €** *(sans adhésion à FRANCE INTEC)*

❒ **ADHÉSION et ABONNEMENT** ..... **54 €**

Règlement joint par chèque à l'ordre de FRANCE INTEC

➔ **Merci de compléter les renseignements ci-dessous :**

❒ Madame ❒ Monsieur

NOM ..... Prénom .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Fait à ..... le ..... signature

Bulletin à retourner à :
FRANCE INTEC
106, av. Félix-Faure - 75015 PARIS
Dès réception un questionnaire vous sera adressé afin de compléter les informations ci-dessus.
Ces renseignements feront l'objet d'un traitement automatisé, dans le respect de la loi du 6 octobre 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Imprimerie Centrale

la fidélité

Rue Jacques-Brel - 45500 GIEN
Tél. : 02 38 67 00 26
imp.genoux@wanadoo.fr